ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA hEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

Bucarest, le 25 octobre 2026

LETTRE OUVERTE
À Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République française

Objet : Monsieur Macron, le droit de manifester ne peut être interdit ! L'Europe ne saurait être gouvernée par la censure et l'intimidation !

Monsieur Emmanuel Macron,

Je vous écris en ma qualité de député européen roumain et de chef de parti, profondément préoccupé par vos déclarations concernant la restriction des manifestations publiques en France.

J'estime que votre intention de limiter le droit des citoyens à manifester - notamment en imposant des restrictions aux rassemblements qui ne sont pas organisés par des syndicats - soulève de graves interrogations quant au respect des libertés fondamentales dans un État qui se prévaut d'une tradition démocratique aussi importante.

Monsieur Macron, la France est la terre de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; ce n'est pas un pays où les droits des citoyens devraient dépendre de la volonté d'un président ! Le droit de manifester pacifiquement n'est pas une concession accordée par le pouvoir politique. Ce n'est pas un privilège que vous pouvez octroyer ou révoquer en fonction des griefs exprimés à l'encontre de votre administration.

Il s'agit d'un droit fondamental, protégé par l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme et par l'article 12 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

L'obligation pour les autorités de maintenir l'ordre et la sécurité publics ne saurait servir de prétexte à une restriction généralisée de la liberté de réunion pacifique. Toute limitation doit être légale, nécessaire et proportionnée.

Mes préoccupations dépassent le cadre de la France ; elles concernent l'Europe tout entière. En tant que président d'un État exerçant une influence politique majeure au sein de l'Union européenne, vous avez la responsabilité de comprendre que vos décisions et vos déclarations peuvent créer des précédents pour d'autres gouvernements.

Je crains que de telles mesures ne soient également adoptées en Roumanie, où j'ai dénoncé à maintes reprises la propension de certains représentants du gouvernement à suivre des directives politiques émanant de grandes capitales européennes — sans qu'aucun débat véritable n'ait lieu quant aux conséquences pour les droits des citoyens roumains

Soyons clairs : la Roumanie n'est ni une colonie économique ni un appendice politique de la France, et les droits des Roumains ne sauraient faire l'objet de négociations à Paris ou à Bruxelles !

Je refuse l'idée que les libertés fondamentales puissent être restreintes au seul motif que des manifestations dérangent ceux qui sont au pouvoir. La manifestation pacifique est l'un des moyens

Diana IOVANOVICI ŞOŞOACĂ
MEMBER OF THE EUROPEAN PARLIAMENT
Bruxelles, Parlement européen
Bât. ALTIERO SPINELL, 03F142
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles/Brussel
Tel 0032 2 28 45724
Strasbourg Parlement européen
Bât. SALVADOR DE MADARIAGA, G00048
1, avenue du Président Robert Schuman
CS 91024, F-67070 Strasbourg Ce
Tel. 0033388175724

par lesquels les citoyens peuvent exprimer leur mécontentement face à des décisions politiques. Une véritable démocratie se doit de protéger ce droit, même lorsque les messages portés par les manifestants sont virulents, dérangeants ou profondément critiques à l'égard du gouvernement.

Monsieur Macron,

Je vous exhorte à mettre fin à ces abus et à veiller à ce que les citoyens français puissent continuer à exercer leur droit de réunion pacifique, sans aucune discrimination fondée sur l'appartenance syndicale ou les opinions politiques.

Je vous appelle également à respecter les engagements pris par la France dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme, et à ne pas promouvoir des mesures qui pourraient créer un précédent en matière de restriction des libertés dans d'autres États européens.

Les autorités ne doivent pas déployer les forces de l'ordre contre des citoyens qui exercent pacifiquement leurs libertés.

Je vous rappelle que le pouvoir politique est temporaire, tandis que les droits fondamentaux doivent être préservés, quel que soit le gouvernement en place. La France ne saurait prétendre défendre la liberté en Europe si elle n'est pas capable d'en garantir le respect à l'intérieur de ses propres frontières.

En tant que député européen roumain, je continuerai à suivre ce dossier et à plaider pour le respect de la liberté d'expression et du droit de manifester pacifiquement - en France, en Roumanie et dans d'autres États européens.

Monsieur Macron, face au scandale inacceptable que constitue la démolition d'églises chrétiennes en France - une offense tant à la foi chrétienne qu'à son héritage -, je vous appelle à mettre fin à toute mesure abusive portant atteinte aux libertés fondamentales !

La démolition d'églises chrétiennes en France ne constitue pas seulement un blasphème envers la foi ; c'est une grave atteinte à l'identité spirituelle, culturelle et historique de la nation française et de l'Europe tout entière. La civilisation européenne a été fondée sur le christianisme. Sans le christianisme, l'Europe risque de sombrer à nouveau dans la barbarie ! Une nation qui détruit ses églises anéantit, par là même, sa propre mémoire et ses propres racines. L'indifférence des autorités face aux protestations et aux inquiétudes des chrétiens ne signifie pas que ces derniers accepteront indéfiniment la destruction de leur patrimoine religieux. Le caractère laïc de l'État ne saurait servir de prétexte pour effacer l'héritage chrétien de la France !

Monsieur Macron, vous avez l'obligation morale et politique de protéger ce patrimoine, plutôt que de le laisser disparaître sous les yeux d'une Europe qui s'est de plus en plus éloignée de sa propre histoire. Le respect de la liberté religieuse ne peut exister sans le respect des lieux de culte et des communautés qui les ont préservés au fil des siècles. Le silence des chrétiens ne doit être confondu ni avec de la résignation, ni avec une volonté de rester indéfiniment les yeux fermés.

Respectez la foi des citoyens ainsi que leur droit de manifester pacifiquement !

La démocratie ne signifie pas le silence des citoyens face à ceux qui détiennent le pouvoir. La démocratie implique leur droit de les contester. Malheureusement, les autorités françaises ont infiltré les rangs des manifestants avec des provocateurs — un scénario comparable à celui observé lors de la manifestation des bergers à Bucarest. J'exige que l'entière responsabilité des actes de violence soit établie. Je rejette catégoriquement toute tentative visant à imputer aux manifestants pacifiques des violences fomentées par des infiltrés, et je réclame une enquête indépendante sur l'implication éventuelle des autorités étatiques dans l'orchestration de ces provocations.

Cordialement,

Diana Iovanovici-Șoșoacă, avocate et députée européenne

Présidente du parti S.O.S. Roumanie

Diana IOVANOVICI ŞOŞOACĂ
MEMBER OF THE EUROPEAN PARLIAMENT

Bruxelles, Parlement européen
Bât. ALTIERO SPINELL, 03F142
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles/Brussel
Tel 0032 2 28 45724

Strasbourg Parlement européen
Bât. SALVADOR DE MADARIAGA, G00048
1, avenue du Président Robert Schuman
CS 91024, F-67070 Strasbourg Ce
Tel. 0033388175724